

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de GUYANE

Secrétariat Général
Pôle Ressources Humaines
Unité Formation-Recrutement

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) DES ADMINISTRATIONS
DE L'ÉTAT 2^{ÈME} CLASSE (H/F) – CATÉGORIE C
SESSION 2017**

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guyane recrute sans concours un(e) adjoint(e) administratif(ve) des administrations de l'État.

Intitulé du poste : **Secrétaire et Gestionnaire Administratif.**

Le recrutement est prévu pour **le 18 décembre 2017.**

Le poste est à pourvoir au siège de la DEAL, rue du Port à Cayenne.

Une connaissance des fonctions de secrétaire, gestionnaire administratif et une expérience dans l'administration sont souhaitées.

Le recrutement s'effectuera après :

- une pré-sélection sur curriculum vitae et lettre de motivation,
- un entretien oral avec le jury (durée de 20 minutes) – date : **le 7 décembre 2017.**

Les dossiers de candidature (voir les modalités d'inscription) sont à adresser **au plus tard le 31 octobre 2017**, à l'adresse suivante :

**DEAL GUYANE
Unité Formation-Recrutement
Rue du Port – CS 76003
97306 CAYENNE CEDEX**

Soit par :

- courrier (cachet de la poste faisant foi)

sur l'enveloppe, veuillez faire figurer en haut à gauche la mention suivante : « **NE PAS OUVRIR – RECRUTEMENT SANS CONCOURS ADJOINT ADMINISTRATIF** »,

- par courriel à l'adresse suivante : ufr.prh.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Sujet du courriel : **RECRUTEMENT SANS CONCOURS ADJOINT ADMINISTRATIF.**

**TOUTE CANDIDATURE INCOMPLÈTE OU ARRIVÉE APRÈS LA DATE DE CLÔTURE SERA
REJETÉE.**

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En application des dispositions du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, le Ministère de la transition écologique et solidaire recrute un(e) adjoint(e) administratif(ve) sans condition de diplôme, au titre de l'année 2017.

Le corps des adjoints administratifs comprend les grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe et adjoint administratif principal de 1ère classe. La promotion à l'intérieur de ce corps se fait par concours ou par voie d'inscription à un tableau d'avancement. Le traitement brut mensuel d'un adjoint administratif en début de carrière est de 1522 €(montant donnée à titre indicatif).

Le poste est localisé sur Cayenne, rue du vieux port, il est à pourvoir avant la fin de l'année 2017.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conditions générales d'accès à un emploi public :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou suisse. Pour les Français justifier du recensement militaire et de la participation à la journée défense et citoyenneté. Pour les ressortissants d'autres pays justifier d'une situation régulières par rapport aux obligations du pays d'origine,
- jouir de ses droits civiques,
- avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en situation régulière au regard du code du service national,
- présenter les aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction.

Nota : aucune condition de diplôme n'est exigée.

III - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- une fiche de candidature dûment complétée et signée : disponible sur le site de la DEAL de Guyane www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/
- une lettre de motivation,
- les coordonnées, postales, téléphoniques, électroniques du candidat,
- un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés, ainsi que la description de l'environnement professionnel de ces différents emplois,
- photocopie de la pièce nationale d'identité : passeport ou carte nationale d'identité,
- copie des diplômes éventuellement obtenus.

Tout dossier incomplet ou posté ou déposé hors délai sera considéré comme irrecevable.

La date limite de clôture des inscriptions est fixée au 31 octobre 2017 (minuit), terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra parvenir à l'adresse suivante :

**DEAL GUYANE
Unité Formation-Recrutement
Rue du Port – CS 76003
97306 CAYENNE CEDEX**

IV - ORGANISATION DE LA SÉLECTION

Déroulement du recrutement :

1ère phase : Les dossiers de candidature devront parvenir à la DEAL de Guyane au plus tard le 31 octobre 2017, le cachet de la poste faisant foi. Après examen des dossiers, la liste des candidats retenus pour la 2ème phase sera arrêtée et affichée **le 20 novembre 2017** au plus tard.

La liste des candidats sélectionnés pour la 2ème phase sera publiée sur le site de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/.

2ème phase : Les candidats sélectionnés seront convoqués par courrier pour la 2ème phase composée d'un entretien oral qui portera sur les expériences personnelles et professionnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Les entretiens se dérouleront **le 7 décembre 2017**, à la DEAL de Guyane, Rue du Port - CS 76003 – 973006 CAYENNE.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux numéros suivants : 0594 39 80 53 / 0594 39 80 52 / 0594 39 80 54, ou par courriel : ufr.prh.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr.

Nomination des candidats :

À l'issue de la 2ème phase, les candidats seront classés sur une liste établie, par ordre de mérite, par la commission de sélection.

L'agent nommé accomplira un stage d'une durée d'un an à l'issue duquel il sera titularisé dans la mesure où la période de stage aura donné satisfaction.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032519983&categorieLien=cid>
- Arrêté du 28 avril 2017 portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034566115&fastPost=1&fastReqld=2060528243&categorieLien>